

DÉPARTEMENT

HÉRAULT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents Comité syndical Présents En exercice

37 37 7

Séance du 06 juin 2012

Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Comité Syndical du**  
**Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc**  
**& Vignobles**

Date de la convocation  
01 06 2012

Date d'affichage  
01 06 2012

2012-06-05  
Reprise des résultats de  
l'exercice 2011

L'an deux mille douze

Et le Six Juin

à Dix Sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents: MM

**G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **JL.BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **F.BOUTES** (Conseil Général), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **M.OLMOS** (CdC Minervois).

SOUS-PREFECTURE BEZIERS  
REÇU LE

19 JUIN 2012

Bureau des Politiques  
Publiques

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le  
11/06/12

## Objet : Reprise des résultats de l'exercice 2011

Après avoir examiné le compte administratif, Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de l'exercice 2011, comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A - Résultat de l'exercice	- 384.000,99 €
B - Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du Compte Administratif)	27 196,87 €
C – Résultat (A + B)	- 356.804,12 €
<b>Résultat d'investissement</b>	
D - Résultat de l'exercice	- 80.364,62 €
E - Résultats antérieurs reportés D001	3.742,20 €
F – Recettes restant à réaliser	89.323 €
G – Résultat (D+E+F)	12.700,58 €
<b>Report</b>	
En fonctionnement R002	- 356.804,12 €

Et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical accepte d'affecter le résultat de l'exercice 2011 et autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 06 juin 2012.

Le Président,  
Francis BOUTES




SOUS-PREFECTURE BEZIERES  
RECULE

19 JUIN 2012

Bureau des Politiques  
Publiques